



Information préoccupante

Par **Sandymadi**, le **03/09/2019** à **19:29**

Bonjour j'ai enfants avec des sérieux difficultés scolaire suite à cela nous avons mis en place une avs, une orthophoniste mais la directrice souhaite que je le mette dans un IME choses que nous avons refusés nous souhaitons un Ulis collège moi et mon mari raison pour la quelle il a fait un signalement les assistantes nous a rencontrés et souhaite rencontrer nos 4 enfants mineurs dans notre domicile mais ils ont demander un entretiens inviduel avec les deux plus grand 14ans et 13 ans seuls sans nous les parents nous avons refusés sommes nous obligés de laisser nos enfants mineurs avec eux sans avocats sans nous ?

Par **Visiteur**, le **03/09/2019** à **21:32**

Bonjour

A 13 et 14 ans, des enfants sont normalement assez matures pour être reçus seuls. Idem pour la police.